

ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :

Rebata-Tourcoing : Trois mois . . . 13.00
Six mois . . . 25.00
Un an . . . 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne,
trois mois . . . 13.00
En France et l'étranger, les frais de poste
en sus.

Le prix des abonnements est payable
d'avance. — Tout abonnement continue,
jusqu'à réception d'un avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant

INSERTIONS :

Annonces : la ligne . . . 30 c.
Réclames : . . . 30 c.
Faits divers : . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonne-
ments d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont
remises à Roubaix, au Bureau du Journal,
à Lille, chez M. QUARÉ, Libraire, Grande-
Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE
et Co, 34, rue Notre-Dame des-Victoires,
(place de la Bourse); à Bruxelles, à
M. POISSON de PULLETT.

COURSE DE PARIS

Table with 2 columns: Date (23 MARS, 24 MARS) and various market values (Banque de France, Crédit Foncier, etc.)

Table with 2 columns: Actions (Banque de France, Société gén. détache, Crédit Foncier, etc.) and their respective values.

DEPECHES COMMERCIALES

New-York, 24 mars.
Change sur Londres 4.84 1/2; change
sur Paris, 5.17 0/0.
Valeur de l'or, 104 5/8.
Café good fair, (la livre) 19 1/2.
Café good Cargoes, (la livre) 20 1/4.
Marché calme.

ROUBAIX 24 MARS 1877.

Bulletin du jour

Il y a déjà huit jours que les feuilles
de Londres ordinairement les mieux
informées, nous avaient annoncé que
l'accord s'était établi entre les représen-
tants de la Russie et le cabinet de
Saint-James. Or, jusqu'à présent, rien
n'est venu justifier ces assurances; il
résulte, au contraire, des déclara-
tions faites par lord Derby à la
Chambre des lords, que les négocia-
tions engagées au sujet du protocole,
ne sont pas encore terminées, en sorte
que l'incertitude plane toujours plus
que jamais sur cette grave question.

D'abord, il semblait que la difficulté
à applanir portait sur une simple affaire
de forme, et qu'il n'essagerait plus que
d'une légère variante de rédaction,
sur laquelle l'entente ne pouvait man-
quer de se faire à bref délai, mais il se
trouve aujourd'hui, que le problème à
résoudre porte sur le fond même, et
que la question politique se compli-
que de la question militaire, celle rela-
tive au désarmement qui paraissait
avoir été écartée tout d'abord.

Personne assurément ne doute des
intentions pacifiques de la Russie;
mais la Russie demande pour désarmer
la signature préalable du protocole; et
l'Angleterre ne veut pas signer le pro-
tocolé, qui ne dit rien du désarmement,
sans avoir dans les mains un gage des
dispositions de la Russie. C'est dans ce
cerce vicieux que s'agit pour le mo-
ment la diplomatie. Pour en sortir, il
faudrait trouver un terme moyen qui
mène à la fois la susceptibilité du
cabinet de Saint-Pétersbourg et les
scrupules du cabinet de Saint-James.
Bien que la question soit fort délicate,
ou à toujours cependant le ferme es-
poir d'une solution plus ou moins pro-
chaine.

Cependant, le conseil des ministres de
la Reine s'est séparé jeudi, sans prendre
aucune décision. On parlait même va-
guement, à Londres, de dissentiments
qui se seraient produits au sein du
cabinet. Quoi qu'il en soit, la situa-
tion diplomatique est certainement
moins bonne aujourd'hui qu'elle ne

l'était la semaine dernière, sans, toute-
fois, être aussi alarmante que ne le
prétendait les feuilles britanniques.

Sans nul doute, les négociations ont
beaucoup à souffrir de ce temps d'arrêt,
et la signature du protocole se trouve
forcément ajournée à un temps qui ne
saurait être déterminé, quant à pré-
sent. S'il faut en croire le Times, dont
les renseignements sont conformes à
ceux du Morning-Post et du Daily-
News, le gouvernement anglais aurait
formellement demandé à la Russie de
retirer ses troupes de la frontière, et
subordonné à l'acceptation de cette
condition, son adhésion au protocole.
La Russie qui avait déjà déclaré que
la démobilisation de son armée devra
être précédée par la démobilisation de
l'armée ottomane, consentira-t-elle à
revenir sur ses résolutions, et céder
aux pressantes sollicitations de l'An-
gletterre? ou bien, celle-ci finira-t-elle
par se relâcher de ses prétentions?
Toute la question est là. Cette situa-
tion peut se résumer d'un mot:
Rien n'est rompu; tout est suspendu.
L'Europe est donc ainsi condamnée à
flotter, jusqu'à nouvel ordre, entre la
crainte et l'espérance.

En présence de cet état de choses,
il serait puéril de se hasarder dans le
champ des conjectures. Le plus sûr
est d'attendre que la lumière se fasse,
et surtout de se mettre soigneusement
en garde contre toutes les versions pré-
maturées des novellistes qui nous ont
valu depuis ces derniers huit jours de
si pénibles déceptions.

LÉON DUVILLIER.

Encore une Election Radicale

« La République sera conservatrice
ou elle ne sera pas », a dit M. Thiers. Or
voici qu'il se prépare une nouvelle dé-
faite pour les républicains conserva-
teurs. Bordeaux est une ville qui, jus-
qu'à présent, n'avait nommé que des
candidats relativement modérés; peut-
être serait-il plus juste de dire que les
anciens élus républicains de Bordeaux,
étaient radicaux à la mesure du temps,
où ils furent nommés, et que les élus
de demain devront se trouver à la me-
sure des progrès que le radicalisme a
fait depuis deux ans, c'est-à-dire de-
puis la proclamation de la République.
Bordeaux ne se déjouera pas et nom-
mera, ou l'avocat Mie, ou le pasteur
Steeg, ou l'ouvrier Castaing. Le Journal
des Débats avait bien raison de
dire, il y a deux ou trois jours, quel que
soit le résultat, l'élection sera mauvaise:
mauvaise, entendons-nous bien, pour le
pays en général, mais pour les répu-
blicains modérés, en particulier.

Un des chefs du parti des intransi-
geants, le député Alfred Naquet, écri-
vait ces jours derniers que l'extrême
gauche est le groupe initiateur, le propu-
seur du parti républicain, et il avait
raison. Les républicains modérés sont
arrivés au pouvoir; c'était leur but,
ils l'ont atteint; ils ne demandent rien
autre chose que de se complaire le
plus longtemps possible dans leur
triomphe. Quant aux promesses et aux
projets de réformes dont on parlait au-
trefois, si l'on, en parle encore, c'est
pour déclarer qu'on a pas changé d'a-
vis, mais on est bien résolu à ne pas
bouger. Cette politique de satisfaits
n'est pas du goût des républicains
d'action, des radicaux qui veulent aussi
gôter du pouvoir. Ils ont derrière eux
cette armée innombrable des hommes,
qui n'ont pas trouvé dans la Républi-
que ce qu'ils espéraient: le travail
moins long et moins lourd; le salaire
plus abondant. Ceux-là réclament la
vraie République, déclarant que celle
qui nous régit n'est qu'une Républi-
que de carton.

Il est bien certain que la proclama-
tion de la Constitution du 25 février et
les actes parlementaires ou électoraux
qui l'ont suivie n'ont pas produit la
réconciliation de la bourgeoisie et de
la classe ouvrière; et cette réconcilia-
tion était impossible, parce qu'il man-
quait précisément l'intermédiaire ca-
pable de préparer, d'accomplir leur
accord, nous voulons parler d'une au-
torité supérieure, d'un principe, si l'on
aime mieux, qui, s'imposant à elles
deux également, leur aurait prouvé que
ni l'une, ni l'autre ne doit dominer ex-
clusivement. La monarchie aurait pu
seule calmer les haines ou les défian-
ces, en garantissant à chacune l'exer-
cice de ses droits, on l'a rejetée, ou du
moins on l'a écartée provisoirement.
L'antagonisme des deux classes se ré-
vèle chaque jour plus accentué, et l'é-

lection de Bordeaux nous montrera, une
fois de plus, que la force n'est pas du
côté de la bourgeoisie, du côté des mo-
dérés. La république conservatrice sub-
siste à un nouvel accroc, on dirait une
ville assiégée dont chaque volée de
boulets envoyés par l'ennemi démolit
quelque pan de muraille, de même
chaque élection qui se présentera désor-
mais, enlèvera une voix à cette répu-
blique conservatrice, qui croit tout
sauvé parce qu'elle a pour le moment
la majorité à la Chambre des députés.
Que sera-ce donc aux prochaines élec-
tions générales?

ALEXANDRE WATTEAU.

La Commission de l'Instruction Primaire

La Commission spéciale qui s'occupe
du projet relatif à l'Instruction primaire
avait, dans sa dernière séance, décidé
que les dépenses de l'Instruction pri-
maire seraient réunies au budget de
l'Etat, et qu'il serait créé des ressources
spéciales pour y pourvoir. Dans sa réu-
nion du 22, elle s'est occupée de la
création, de ces ressources spéciales.
Elle a repoussé le système proposé par
M. Fréminet, l'un de ses membres, sys-
tème qui établissait 10 centimes ad-
ditionnels généraux, et demandait en outre
à chacune commune, proportionnelle-
ment à sa population, un contingent
qu'elle se serait procuré par les moyens
actuellement à sa disposition, c'est-à-
dire en y appliquant les fondations par-
ticulières et les revenus ordinaires dis-
ponibles, et, au besoin, des impositions
extraordinaires et des subventions du
département et de l'Etat. La Commis-
sion a ensuite décidé que l'Etat n'au-
rait recours, pour constituer les res-
sources spéciales de l'Instruction pri-
maire, qu'à des centimes additionnels
au principal des quatre contributions
directes, et que le nombre de ces cen-
times pourrait s'élever jusqu'à 20. Elle
s'est ajournée à aujourd'hui samedi.

Contre-projet de M. Allain Targé

Voici le texte du contre-projet de M.
Allain Targé qui a été renvoyé vendredi
à la Commission, sur la demande du mi-
nistre des travaux publics:
Le projet devra être étudié et rema-
nié sur les bases suivantes:
1° Application du réseau des lignes qui
cesseraient d'être exploitées par leurs
premiers concessionnaires, des disposi-
tions de la loi du 23 mars 1874, c'est-
à-dire rachet au prix réel, déduction
faite des subventions primitivement ac-
cordées par les constructions;
2° Concentration de toutes les lignes
à grand trafic d'une même région sous
une même administration, de telle sorte
qu'il ne puisse s'établir au dépens de
l'Etat une concurrence ruineuse pour
le Trésor public, pour les exploitants
et bientôt pour les populations elles-
mêmes, entre les lignes subventionnées
par l'Etat;
3° Etablissement de garanties sérieuses
et de règlements qui assurent à
l'Etat l'exercice permanent de son au-
torité sur les tarifs et sur le trafic, et qui
offrent aux intérêts les moyens de faire
parvenir officiellement à l'administra-
tion leurs réclamations;
4° Réserve absolue du droit de l'Etat
d'ordonner à toute époque et sans at-
teindre la situation financière réservée
par les contrats, la construction de
lignes nouvelles qu'il jugera nécessaires
de joindre au réseau de la région;
5° Pour le cas où la Compagnie d'Or-
léans se refuserait à traiter sur les bases
qui viennent d'être indiquées, consti-
tution d'un septième grand réseau de
l'Ouest et du Sud-Ouest exploité par
l'Etat.

Troubles à Berlin.

Un conflit a eu lieu mardi à Berlin
entre des ouvriers berlinois et des ou-
vriers polonais qui étaient occupés à
poser les rails d'un tramway.
La police, appuyée par un détache-
ment de troupes, a dû intervenir. Il y a
eu plusieurs blessés.
Le Courrier de la Bourse de Berlin
publie les détails suivants sur cet inci-
dent:
« On devait commencer, à une heure
de l'après-midi, sur la place Alexandre,
les travaux du tramway de Berlin à
Weissena. On avait engagé à cet effet
un certain nombre d'ouvriers dont 17
étaient originaires de la Haute-Silésie,
qui avaient travaillé jusqu' alors à Sch-
neberg.
Les ouvriers de race allemande,
renforcés par des individus sans occupa-
tion, déclarèrent qu'ils ne voulaient
pas travailler avec les Silésiens, et di-
rent tout haut que ces derniers devaient
quitter Berlin. Il se produisit alors des
scènes tumultueuses, et des arresta-
tions eurent lieu. On parvint à rétablir
l'ordre, les Silésiens ayant été con-
gédiés par l'entrepreneur, et la place

Alexandre reprit sa physionomie accou-
tümée.

Mais à la tombée de la nuit, il se
forma de nouveau, sur la place et dans
les rues voisines, des groupes consi-
dérables, composés d'ouvriers sans
travail, de jeunes gens et de curieux.
La police eut de la peine à faire évacuer
les chaussées, et la foule se massa sur
les trottoirs. Des pierres (on pave dans
le voisinage) furent lancées sur les gen-
darmes à cheval, qui se tenaient le sabre
au poing au milieu de la place et repous-
saient de temps en temps la foule de
concert avec les gendarmes à pied; en-
viron trente arrestations eurent lieu, et
un sous-officier de gendarmerie reçut
des blessures assez graves. La foule, au
moment où elle était le plus considéra-
ble, se composait d'environ 2,000 per-
sonnes. On remarquait dans le nombre
les individus que l'on voit partout où il
y a du désordre, ainsi que des ouvriers
et de simples curieux. A minuit, l'ordre
était complètement rétabli.

CHRONIQUE

M. Pascal Duprat vient de déposer son
rapport qui conclut au rejet de la proposition
de M. Marcou, demandant la mise en accusation
des auteurs du coup d'Etat. Nous copions dans
ce rapport la phrase suivante: « Nous devons
songer avant tout que la France a besoin de
calme et de repos. Elle est fatiguée. Elle est
fatiguée de toutes ces dissensions qui l'ont
travillée et qui fermentent encore. Ce qu'elle
veut, ce qu'elle attend de nous, c'est la tran-
quillité, la paix qui est devenue son premier
besoin après tant de tempêtes. »

Voici l'amendement présenté par le Prince
de Léon au sujet de l'armée territoriale:
« Augmentation de 1,900,000 de francs des-
tinés à une indemnité de 200 francs pour
première mise de fonds aux officiers nommés dans
l'armée territoriale. »

M. le comte de Demaine a été entendu hier,
par la commission chargée de l'élection de
Vaucluse. Pendant ou après la séance, M. du
Demaine sera également entendu par la réu-
nion des députés.

Le général Ignatieff, revenant de Londres,
est arrivé jeudi soir, à 6 h. 20, par le train de
Calais. Une voiture de l'ambassade de Russie
l'attendait à la gare du Nord. Un des secré-
taires de l'ambassade et le consul de Russie
avaient pris place sur le quai de débarque-
ment pour recevoir le général à son arrivée.
Le prince Tzeretseff, secrétaire de l'ambassade
de Russie à Constantinople, accompagnait le
général. Les trois voyageurs se sont rendus à
hôtel du Rhin. Le général a dîné à l'ambas-
sade de Russie; dans la soirée, il a eu une en-
trevue avec le duc Decazes. M. le général
Ignatieff est allé ce matin à dix heures rendre
visite à M. Thiers, chez lequel il est resté une
heure; il s'est rendu ensuite pour la seconde
fois chez M. le duc Decazes. Il part ce soir pour
Vienne.

Depuis l'arrivée des députés anglais à
Paris, il y a au ministère de l'intérieur de
fréquentes réunions entre les ministres du
commerce, des finances, des affaires étran-
gères, le directeur des douanes et des contribu-
tions indirectes, dans le but d'activer la
préparation du traité de commerce avec la
Grande-Bretagne. Ainsi que nous l'avons an-
noncé, M. Gavard a soumis au cabinet français
le rapport exprimant les vues du gouvernement
britannique. Un travail analogue, en ce qui
touche la France, se fait en ce moment au mi-
nistère du commerce.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 23 mars.

Présidence de M. Jules GREVY.
La séance est ouverte à 2 h. 30.
M. Camille Sée dépose une proposition
relative à la construction des écoles.

Cette proposition est renvoyée à la
commission du budget.
L'Assemblée passe ensuite à la dis-
cussion de la proposition de M. Cunéo
d'Ornano abrogeant le titre 2 de la loi
du 29 décembre 1875 sur la presse.
M. René Brice demande l'ajourne-
ment, auquel s'oppose M. Cunéo d'Or-
nano.

L'ajournement est mis aux voix.
M. Lelièvre demande à interpeller le
ministère de la justice sur les instruc-
tions tendant à ne pas comprendre dans
la durée de la peine le temps passé par
les condamnés dans les maisons de
santé.

La Chambre fixe l'interpellation à
demain et rejette définitivement la pro-
position de M. Mention tendant à im-
poser de 15 fr. les pianos de luxe.

Le président fait connaître le résultat
du scrutin sur la proposition de M. Cu-
néo d'Ornano.
Par 238 voix contre 206, l'ajourne-
ment est prononcé.

M. Haentjens se fait rapeler à l'ordre
pour avoir dit que la Chambre n'a pas
agi sérieusement.

La proposition de M. Cunéo d'Ornano
sera discutée à la rentrée.
La Chambre adopte en 1re délibéra-
tion une proposition de M. Bamberg

tendant à maintenir en activité les fonc-
tionnaires et employés de l'Etat, admis
à faire valoir leurs droits à la retraite
usqu'à la remise de leurs titres de pen-
sion.

Elle décide que le projet ouvrant des
crédits au ministre de l'intérieur pour
frais supplémentaires relatifs au Jour-
nal officiel sera discuté demain.
La séance est levée à 5 h. 05.

LETTRES DE PARIS

(Correspondance particulière)

Paris, le 23 mars 1877.

La discussion sur les chemins de fer
s'est terminée, comme tout le faisait
supposer, par le renvoi à la commis-
sion du contre-projet de M. Allain
Targé. Le ministre des travaux publics
a expliqué, avant le vote, quel sens le
gouvernement attachait au renvoi.

Loin d'abandonner le principe d'une
convention à conclure avec la compa-
gnie d'Orléans, le ministre ne s'est
rallié à la proposition Allain Targé que
parce que cette proposition laissait la
porte ouverte à de nouvelles négocia-
tions avec les compagnies qu'il s'agit
d'unifier. Le temps des vacances sera
donc employé par M. Christophle à
négocier avec la Compagnie d'Orléans
et à jeter les bases d'une nouvelle con-
vention.

On a regretté, dans les cercles poli-
tiques, l'inexpérience dont la Chambre
des députés a fait preuve pendant cette
discussion si longue et si peu conclu-
ante. Les hommes compétents, les
orateurs d'affaires abondaient dans
l'ancienne Assemblée nationale pour-
tant si décriée. Jusqu'à présent, il ne
s'en est pas révélé, dans la majorité
actuelle, au cours d'une discussion qui
semblait faite tout exprès pour leur
donner l'occasion de se produire.

Le langage tenu par M. Jules Simon,
devant la commission du budget, rela-
tivement aux réductions proposées sur
le traitement des évêques et des arche-
vêques, a produit une excellente im-
pression. On sait gré au ministre de
l'intérieur de la résistance qu'il oppose
aux passions anti-religieuses de la ma-
jorité. M. Jules Simon a l'esprit trop
élevé, trop tolérant pour partager à
aucun degré ces passions. On regrette
pourtant qu'il ait jugé à propos de
céder sur la question des bourses des
séminaires, dont la commission de-
mande la suppression.

Les commissaires anglais désignés
pour assister lord Lyons, dans les
négociations relatives au nouveau
traité de commerce sont arrivés
hier à Paris. Vous connaissez déjà
leurs noms. Ce sont: Sir Louis Mallet,
M. Kennedy, M. Mulholland. Sir Louis
Mallet est déjà connu chez nous pour
avoir pris part, de concert avec l'illu-
stre Cobden, aux négociations du traité
de 1860. M. Kennedy est attaché à la
Trésorerie britannique, M. Mulholland,
qui fait partie de la Chambre des Com-
munes, est en même temps un grand
industriel et un homme d'affaires très-
expérimenté, — une sorte de Puy-
Quertier, mais de Puy-Quertier,
libre-échangiste.

Les commissaires français sont MM.
Gavard, Ozenne et Amé. On a émis le
vœu, dans une grande réunion de sé-
nateurs et de députés, de voir adjoin-
dre à ces messieurs, un grand industriel
français. C'est là un vœu très sensé,
bien qu'on ne doive pas se dissimuler
que le choix de l'industriel en question
ne soit pas facile à faire.

On s'est ému un peu plus que de
raison, des retards apportés à la signa-
ture du protocole. Aucun incident
nouveau n'est venu compliquer la si-
tuation. La pierre d'achoppement est
toujours la question du désarmement,
mais rien ne permet de supposer que
l'on n'arrivera pas à résoudre cette
dernière difficulté. La conclusion de la
paix entre la Porte et le Monténégro
ferait faire un pas décisif à la question.
La Turquie et la Russie pourraient con-
sentir à un désarmement simultané.
La prolongation de l'armistice entre les
troupes turques et monténégrines est
d'un bon augure sous ce rapport.

C'est demain qu'a lieu l'élection de
Bordeaux, avec trois candidats répu-
blicains en présence. Les journaux de
la gauche modérée préparent déjà leurs
lecteurs à la défaite du moins violent
de ses trois candidats. Il y a, disent-ils,
et il y aura toujours des circonscrip-
tions intransigeantes. Il faut en pren-
dre son parti. Cela est facile à dire et
j'incline à penser que le pays aura de
la peine à partager l'optimisme confiant
des journaux du centre gauche.

(Autre correspondance.)

Paris, le 23 mars 1877.

On parle de toutes sortes de mesu-
res énergiques à la veille d'être prises
contre les journaux hostiles à M. Jules
Simon. Les amis du ministère préviennent
ses adversaires « qu'ils n'en sont
encore qu'au début de leurs appréhen-
sions. »

S'agirait-il d'un nouveau fructidor?
Le libéral, M. Jules Simon, est bien
capable de le rêver.
La situation actuelle ne ressemble-
t-elle pas un peu à celle de la fin du
Directoire, sauf que nous n'avons pas
le génie d'un Bonaparte revenant
d'Egypte?

Les correspondances ministérielles
contiennent toute une note similaire
et assez curieuse, au sujet des espé-
rances qu'à M. de Marcère de rentrer
au pouvoir, en remplacement de M.
Martel. Le choix, disent-elles, serait
excellent, en raison seule des attaques
dont M. de Marcère est l'objet de la
part de la presse réactionnaire. Mais
quoique souffrant, M. Martel n'entend
point abandonner son poste.

On disait hier soir, dans le monde
officieux, que des poursuites allaient
être réclamées contre un des précédents
membres du gouvernement, à
raison d'actes se rattachant à sa ges-
tion ministérielle.

L'impression produite par les expli-
cations de lord Derby au sujet du
protocole pour les affaires de Turquie,
affectait beaucoup les espérances paci-
fiques, et contribue à la dépréciation de
la rente et des valeurs.

Une lettre particulière de St-Péters-
bourg, écrite par le général Le Flo, dit
que l'opinion nationale en Russie est
si surexcitée pour la guerre, qu'il sera
bien difficile au Czar de l'éviter.

Un autre de nos diplomates écrit de
Vienne qu'en Autriche on croit aussi à
la guerre entre la Russie et la Turquie,
guerre qui provoquera une conflagra-
tion européenne.

Le nouveau cours d'Archéologie sa-
crée, institué par N. N. S. S. les Evê-
ques de l'Université catholique de Pa-
ris, doit s'ouvrir le samedi 24 mars, à
deux heures de l'après-midi; M. l'abbé
Duchesne a été reçu docteur, la se-
maine dernière, à l'unanimité par la
faculté des lettres de Paris, après une
soutenance en Sorbonne, qui a duré
de 10 heures du matin à cinq heures
de l'après-midi.

A propos de l'Université catholique
de Paris, il s'y est passé, à la dernière
leçon du cours de philosophie, un fait
bien touchant et qui a bien vivement
ému le nombreux auditoire. Le profes-
seur, M. Antonin Rondelet exami-
nant, à propos de Socrate, la mesure
dans laquelle la méthode du sage Athé-
nien peut encore aujourd'hui être pra-
tiquée dans l'enseignement. M. Ronde-
let rappelait à propos le souvenir de
son illustre maître, M. l'abbé Noiret,
dont il a suivi les leçons à Lyon, et lui
rendait dans les termes les plus vive-
ment sentis, l'hommage public de son
respect et de sa reconnaissance. Or, le
vénérable abbé Noiret, aujourd'hui
prêtre habitué de St-Sulpice, et âgé
présentement de 84 ans, assistait pré-
cisément à la leçon de son disciple.

Des applaudissements ont éclaté de
toutes parts, allant tour à tour de l'un
à l'autre; et je ne sais lequel des deux
éprouvait l'émotion la plus vive, de ce
patriarche de l'enseignement philoso-
phique, témoin d'un autre âge, ou de
l'élève monté aujourd'hui au rang des
maîtres. L'enthousiasme allait jusqu'à
l'attendrissement, et bien des yeux se
sont mouillés de douces larmes.

Nous apprenons de source certaine
que les actes relatifs à l'organisation
définitive de la Compagnie Interna-
tionale du chemin de fer à ciel ouvert
du détroit de la Manche, ont été enre-
gistrés à Londres ces jours derniers, et
que les travaux scientifiques de l'en-
treprise sont sur le point d'être com-
mencés.

Nous tiendrons nos lecteurs au cou-
rant des progrès de cette grande en-
treprise.
DE SAINT-CHÉRON.

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

Le Maire de la ville de Roubaix a
l'honneur de prévenir les pères de fa-
mille, que l'école de garçons nouvel-
lement établie à l'Épeule, sera ouverte le
lundi 9 avril prochain.
Les demandes d'admission seront re-
çues à l'Hôtel-de-Ville (Bureau du secré-